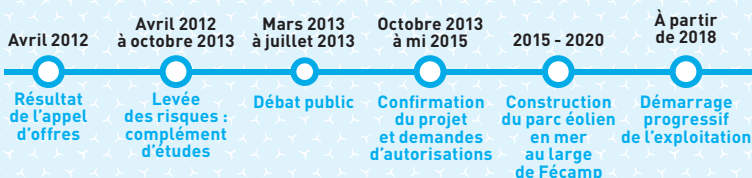


IMPLANTER UN PARC ÉOLIEN EN MER AU LARGE DE FÉCAMP

Le projet de parc éolien en mer au large de Fécamp fait partie, avec ceux de Courseulles-sur-Mer, Saint-Nazaire et Saint-Brieuc, des projets retenus par l'État à l'issue d'un appel d'offres. Le projet présenté au débat public est situé à plus de **13** kilomètres au large de Fécamp. Il comprend **83** éoliennes Alstom de 6 mégawatts, pour une puissance totale de **498** mégawatts. Elles fourniraient l'équivalent de la consommation électrique annuelle moyenne de plus de **770 000** personnes.

LES ÉTAPES DU PROJET



L'expérience du maître d'ouvrage

Le projet est porté par des professionnels reconnus des énergies renouvelables. Réunis au sein de la société Éoliennes Offshore des Hautes Falaises, maître d'ouvrage du projet, ils associent leurs moyens financiers et leurs compétences pour réaliser un projet de qualité, performant et prenant en compte les enjeux du territoire.

>> **EDF Energies Nouvelles**, filiale d'EDF parmi les leaders des énergies renouvelables dans le monde.



>> **Dong Energy**, groupe énergétique leader mondial de l'éolien en mer, détenu à 80 % par l'État danois.



>> **wpd Offshore**, acteur majeur de l'éolien en mer en Europe.

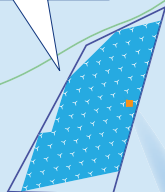


Le groupe **Alstom**, l'un des leaders mondiaux dans le domaine des équipements industriels de production d'énergie, est partenaire exclusif pour la fourniture des éoliennes.

LE PROJET PRÉSENTÉ

- >> **498** mégawatts
- >> **83** éoliennes distantes d'environ **1 km** entre elles
- >> **65 km²**
- >> À plus de **13 km** des côtes

- >> La zone du projet est localisée dans une zone Natura 2000
- >> Elle représente moins de 4% de sa surface



- Port du Havre :
- >> Construction des fondations gravitaires
 - >> Assemblage des éoliennes

- Port de Fécamp :
- >> Base de maintenance

Possibilité de raccordement électrique (source RTE)

0 2,5 5 Km

Zone de l'appel d'offres

Projet de parc éolien en mer au large de Fécamp

Poste électrique en mer

Implantation des éoliennes

Zones Natura 2000

UNE IMPLANTATION DÉFINIE EN CONCERTATION AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

- >> Une emprise limitée sur le domaine public maritime résultant d'études paysagères et de la prise en compte des enjeux de la pêche professionnelle.
- >> Un positionnement des éoliennes qui optimise l'insertion du projet et limite la visibilité depuis la côte.
- >> Une disposition des câbles électriques inter-éoliennes qui tient compte des recommandations de la pêche professionnelle.

CHIFFRES CLÉS

- >> UN FONCTIONNEMENT DES ÉOLIENNES PENDANT **90%** DU TEMPS
- >> UNE PRODUCTION ÉLECTRIQUE DE **1 800** GIGAWATTHEURES PAR AN
- >> UN FONCTIONNEMENT DES ÉOLIENNES POUR DES VITESSES DE VENT COMPRIS ENTRE **10** ET **90** KM/H
- >> UN INVESTISSEMENT DE **2** MILLIARDS D'EUROS

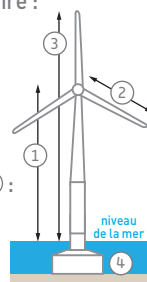
SCHÉMA THÉORIQUE D'UN PARC ÉOLIEN

Raccordement électrique

Le parc éolien sera raccordé par une liaison sous-marine puis souterraine au réseau public de transport d'électricité par RTE, gestionnaire du réseau (coût estimé à environ 200 millions d'euros).

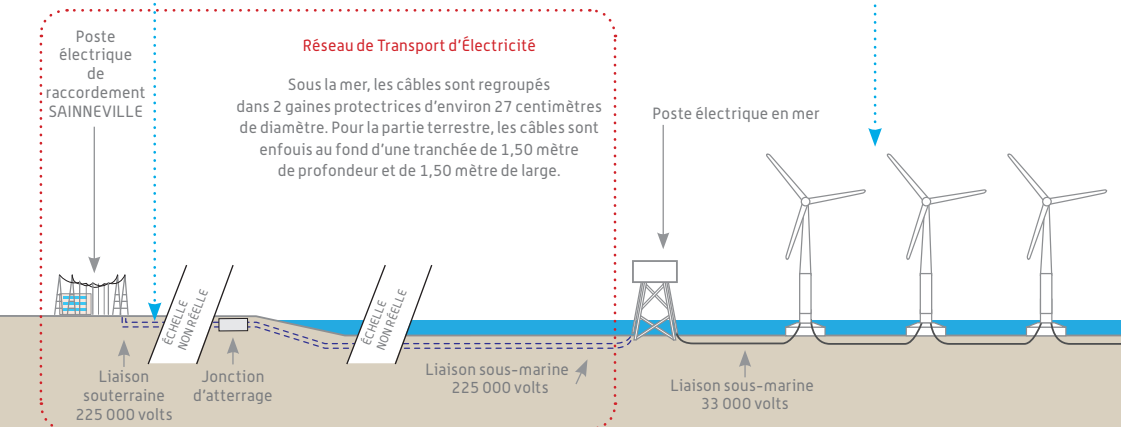
Éolienne Alstom Haliade 150

- >> Puissance électrique unitaire : **6 mégawatts**
- >> Hauteur de la nacelle ① : **100 mètres**
- >> Longueur d'une pale ② : **73,5 mètres**
- >> Hauteur en bout de pale ③ : **175 mètres**
- >> Fondation ④ : **type gravitaire**



Réseau de Transport d'Électricité

Sous la mer, les câbles sont regroupés dans 2 gaines protectrices d'environ 27 centimètres de diamètre. Pour la partie terrestre, les câbles sont enfouis au fond d'une tranchée de 1,50 mètre de profondeur et de 1,50 mètre de large.



Respect de l'environnement et du cadre de vie

Des premières études ont permis d'identifier les principaux enjeux techniques et environnementaux du secteur. Des études complémentaires sont en cours de réalisation (observations ornithologiques, ressource halieutique, mammifères marins...).

Le projet de parc éolien a été conçu de manière à **préserver les paysages du Pays de Caux**, et les points de vue emblématiques, en particulier depuis les falaises d'Étretat.

Compatibilité avec les usages de la mer

L'**implantation du parc, les alignements des éoliennes** et la disposition des câbles inter-éoliennes ont été étudiés en prenant en compte les activités de pêche et les autres usages de la mer, et en garantissant la sécurité maritime dans la zone du projet et ses abords. Le projet tient compte des recommandations des acteurs locaux, notamment grâce à la création d'un comité local de concertation en 2008.

Tissu industriel local, une dynamique nouvelle

Alstom prévoit de créer quatre usines en France pour fabriquer les éoliennes (deux à Saint-Nazaire pour produire les génératrices et les nacelles ; deux à Cherbourg pour produire les pales et les mâts), entraînant la **création de 1000 emplois directs et 4000 emplois indirects**.

La construction des fondations des éoliennes, l'assemblage des composants des éoliennes et l'installation des éléments du parc éolien en mer de Fécamp, prévues depuis le port du Havre, devraient permettre la création de 800 emplois. L'exploitation et la maintenance du parc de Fécamp seraient réalisées par une centaine d'ingénieurs, de techniciens et de marins, avec **une base de maintenance implantée à Fécamp**.

Emploi, formation et insertion au coeur du projet

Le **recrutement de personnel qualifié** dans l'industrie et de profils spécifiques sera nécessaire pendant toute la durée de vie du projet. Le maître d'ouvrage prévoit d'agir avec les partenaires locaux de l'emploi, de la formation et de l'insertion pour promouvoir les métiers liés à l'éolien en mer, adapter les formations et faciliter le recrutement de personnes éloignées de l'emploi.